

“On est les kamikazes des n^{os} Inami”

■ Témoignages d'une étudiante en médecine et du doyen de l'UCL.

Le nouveau gouvernement fédéral a déjà fort à faire face la contestation de l'opposition et des syndicats sur les matières socio-économiques mais va-t-il devoir gérer en plus la colère des étudiants en médecine et en dentisterie ainsi qu'à celle des doyens des facultés concernées? C'est fort probable si aucune solution n'est trouvée rapidement pour régler le problème de délivrance des numéros Inami aux étudiants ayant achevé leur cursus, le sésame indispensable à l'exercice de leur métier.

Le problème n'est pas neuf. On sait depuis des années que le nombre de numéros Inami disponibles sera épuisé en 2018 pour les médecins et en 2020 pour les dentistes. Alors, le législateur a prévu un lissage, c'est-à-dire la possibilité pour les doyens de délivrer plus ou moins d'attestations chaque année, en fonction du nombre de diplômés. “Nous avons utilisé la loi à son maximum et le cadre légal en fonction du cadre politique. Le monde politique faisait passer des messages du type: ‘Ça va s'arranger, nous allons trouver des solutions’ mais la Flandre a fait obstacle en décrétant que les francophones n'obtiendraient pas de numéros Inami supplémentaires”, explique Dominique Vanpee, le doyen de la faculté de Médecine de l'UCL.

Une cohorte entière sacrifiée

Il y a quelques semaines, la formation d'un gouvernement à dominante flamande se précise. Inquiets, les doyens et les recteurs de l'UCL, de l'ULB et de l'ULg envoient un courrier

aux politiques pour que l'accord du futur gouvernement prévoit une discussion sur le sujet. “Cela nous a été refusé, indique Dominique Vanpee. C'en est alors fini de la pratique du lissage. En juin 2017, toutes les attestations auront été distribuées et une cohorte entière, celle de 2018, sera alors sacrifiée, ce qui est un drame absolu. Nous n'avons eu d'autre choix que de nous astreindre à une politique de quotas. A partir de juin 2015, nous n'octroierons plus qu'un numéro Inami à un étudiant sur deux, sinon on nous aurait accusés de ne pas avoir géré la situa-

tion en bons pères de famille.”

Le doyen se dit pieds et poings liés et concède ne pas agir de la sorte de gaité de cœur. Et il ajoute: “Si on ne peut délivrer que la moitié des attestations alors qu'il y a une pénurie de médecins en Belgique, c'est un scandale! J'espère de tout cœur que nous recevrons des politiques un courrier nous disant que l'on va revoir les contingentements et que l'on pourra laisser passer tous les étudiants. Rappelons que la ministre de la Santé est médecin.”

Pour Dominique Vanpee, la faute n'incombe pas qu'au gouvernement fédéral. “La Communauté française n'a pas fait de régulation à l'entrée des études de médecine, ce qui a provoqué une explosion des inscriptions.” Aurait-il fallu imposer un test d'entrée contraignant? “Peut-être, mais conditionné à une année de mise à niveau.”

Forte charge émotionnelle

Du côté des étudiants en médecine, le choc est rude. Plusieurs dizaines d'entre eux, qui espèrent recevoir leur numéro Inami en juin à l'UCL, se sont réunis jeudi pour évoquer le sujet. Une étudiante de dernière année, qui souhaite garder

l'anonymat, nous décrit une réunion placée sous le signe de l'émotion. “Il y avait des étudiants en pleurs. Ils étaient désemparés et se sentaient abandonnés car le doyen nous a encouragés à entreprendre nous-mêmes des démarches vers la presse ou le monde politique. Mais nous sommes submergés de travail et nous n'en avons pas le temps. On se retrouve face à un dilemme: on doit se battre pour nos droits et en même temps bosser énormément pour réussir le mieux possible notre concours de médecine générale puisque ce sont ceux qui obtiendront les meilleurs résultats qui auront l'attestation. On est les kamikazes des numéros Inami”, dit-elle. La jeune femme se demande si la décision des doyens est basée sur une crainte fondée ou non. “Et sommes-nous obligés de payer pour les erreurs de lissage du passé? On se sent injustement traités par rapport aux générations précédentes.”

Les étudiants de l'UCL, de l'ULB et de l'ULg prévoient des actions concertées et espèrent pouvoir être reçus par Maggie De Block.

Isabelle Lemaire

“Sommes-nous obligés de payer pour les erreurs de lissage du passé? On se sent injustement traités par rapport aux générations précédentes.”

UNE ÉTUDIANTE EN MÉDECINE

Épinglé

Concours de médecine: l'UCL s'aligne

Annulation. La nouvelle est tombée mardi et a de prime abord causé un certain émoi au sein des étudiants en Médecine de l'UCL. L'université a décidé d'annuler le concours de médecine générale qui aurait dû avoir lieu ce samedi. Le doyen de la faculté de Médecine a rencontré les étudiants jeudi pour leur expliquer cette décision. “Il s'agissait en fait de nous aligner sur ce qui se fait à l'ULB et à l'ULg. L'UCL était la seule de ces trois universités à organiser deux sessions pour ce concours, l'une en octobre et l'autre en mai. Nous avons décidé de

l'intégrer à tous les autres concours de spécialisation. Il sera donc déplacé à la fin avril ou au début mai. Cela permettra aussi de donner à tous les étudiants le même temps pour préparer le concours”, précise Dominique Vanpee. Après que le doyen a donné toutes les explications nécessaires, les étudiants en Médecine qui, pour certains, s'apprétaient à passer le concours, ont affirmé comprendre et accepter cette annulation. Cet examen très important que passent les étudiants en dernière année, compte pour 30 points sur 100 sur le total des points en fin d'année académique. Il peut être passé dans une autre université (ULB, ULg ou même à l'étranger) que celle dans laquelle l'étudiant suit son cursus de médecine. Mais ce choix déterminera l'établissement dans lequel il poursuivra ses études. **I.L.**